

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3998-2017

Date : 1<sup>er</sup> mars 2017

<b>HEURE</b>	<b>REMARQUES</b>
8 h 57	Reprise de l'audience du 28 février 2017
8 h 58	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
8 h 58	Poursuite de l'argumentation de Me Marie-Christine Hivon pour Société en commandite Gaz Métro (SCGM)
9 h 22	<u>Me Hivon dépose :</u> <u>Non coté</u> : Proposition de décision remplaçant les ordonnances G-278 et G285 (GMI-1 Document 2) Cause R-3371-97 (non coté)
9 h 46	Question de Me Lise Duquette à Me Hivon
9 h 53	Fin des questions de Me Duquette à Me Hivon
9 h 54	Me Hivon cède sa place à Me Éric Dunberry
9 h 56	Question de Me Duquette à Me Dunberry
9 h 58	Réponse de Me Dunberry
10 h 43	L'audience est suspendue jusqu'à 11 h 00
10 h 59	Reprise de l'audience
10 h 59	Poursuite de l'argumentation de Me Hivon pour SCGM
11 h 36	L'audience est suspendue jusqu'à 13 h 00
13 h 00	Reprise de l'audience
13 h 00	Argumentation finale de la FCEI par Me André Turmel
13 h 52	Question de Me Duquette à Me Turmel
13 h 52	Poursuite de l'argumentation finale de la FCEI par Me Turmel
13 h 56	Demande de précision de Me Duquette à Me Turmel
13 h 57	Fin de l'argumentation finale de la FCEI par Me Turmel
13 h 58	Argumentation finale de SÉ-AQLPA par Me Dominique Neuman
14 h 29	Intervention de Me Duquette
14 h 30	Poursuite de l'argumentation finale de SÉ-AQLPA par Me Neuman
14 h 55	Fin de l'argumentation finale de SÉ-AQLPA par Me Neuman
14 h 58	Réplique de Me Dunberry pour SCGM

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3998-2017

Date : 1<sup>er</sup> mars 2017

<b>HEURE</b>	<b>REMARQUES</b>
15 h 38	Fin de la réplique de Me Dunberry pour SCGM
15 h 38	Précisions de Me Hivon pour SCGM
15 h 53	Précision de Me Turmel
15 h 54	Précision de Me Neuman
15 h 55	Question de Me Duquette à Me Dunberry
16 h 00	Fin des questions de Me Duquette à Me Dunberry
16 h 00	L'audience est suspendue jusqu'à 16 h 15
16 h 15	Reprise de l'audience
16 h 15	Réponses de Me Dunberry à la question de Me Duquette
16 h 17	Échanges entre Me Dunberry et Me Duquette
16 h 28	Remerciements. Fin de l'audience, la Régie entame son délibéré
	Josée Morneau , greffière-audicière

**PROTOCOLE D'OUVERTURE  
AUDIENCE DU 1er MARS 2017**

**DOSSIER : R-3998-2017**

***Demande de révision de la décision D-2016-191 rendue le 21 décembre  
2016 dans le dossier R-3970-2016***

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **Mme Diane Jean (Présidente de la formation),  
M<sup>e</sup> Lise Duquette et M. Bernard Houle**

Le procureur de la Régie est : **M<sup>e</sup> Jean-François Ouimette**

Le spécialiste de la Régie est : **M. Réal Trépanier**

La **demanderesse** est :

**SOCIETE EN COMMANDITE GAZ MÉTRO**

Représentée par M<sup>e</sup> Éric Dunberry

Les **intervenants** sont :

**FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (SECTION QUEBEC)  
(FCEI)**

Représentée par M<sup>e</sup> André Turmel

**STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA  
POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (SÉ-AQLPA)**

Représenté par M<sup>e</sup> Dominique Neuman

**Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE  
DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER ?**

---

---

---

---

---

**Je demanderais par ailleurs aux parties de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs  
interventions pour les fins de l'enregistrement.**

**Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la  
tenue de l'audience. Merci.**

**Début :**

**Dîner :**

**Reprise :**

**Fin :**

